

PANORAMA DES FINTECHS DURABLES FRANÇAISES

ÉDITION 2022



Le présent panorama propose une vision du marché français afin d'en soutenir le développement.

Finance for Tomorrow, conjointement avec l'ADEME, publie pour la première fois en octobre 2022 le « Panorama des Fintechs durables françaises ».

Pour la première édition du « Panorama des Fintech durables françaises », le travail effectué par **Finance for Tomorrow**, en collaboration avec l'**ADEME**, a porté sur la définition d'une classification des Fintechs durables fondée sur des critères explicitement définis. L'objectif est d'enrichir ce Panorama d'année en année, avec la contribution des Fintechs elles-mêmes.

Avec le soutien de



EDITION 2022

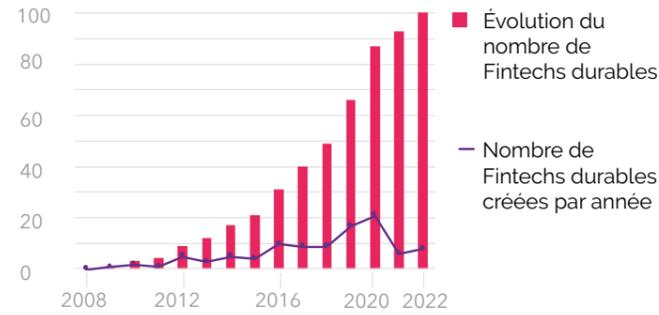
PANORAMA DES FINTECHS DURABLES FRANÇAISES



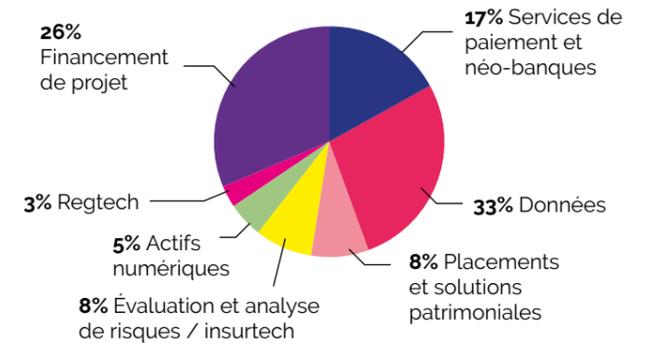
Les Fintechs durables proposent des solutions innovantes, par la technologie qu'elles utilisent ou l'usage qu'elles permettent, appliquées au secteur financier dans un objectif de soutenir les Objectifs de Développement Durable et/ou de réduire les impacts du secteur.

Cette définition est alignée avec la vision des « Fintechs verte » proposée par le Swiss Green Fintech Network et la Green Digital Finance Alliance dans le cadre de leur « Green Fintech Classification » publiée en mai 2022. Elle a été adaptée aux caractéristiques du marché français.

Vision du marché des Fintechs durables en France



Répartition des Fintechs par classification



102

Fintechs durables

RegTech

Application technologique pour faciliter la mise en conformité d'exigences réglementaires et de reporting en finance durable.



Évaluation et analyse de risques / insurtech

Logiciels et plateformes permettant d'optimiser les produits et services d'assurance durables ainsi que des solutions pour minimiser les risques physiques liés au climat et à la nature.



Actifs numériques

Technologies blockchains et/ou actifs numériques (crypto-monnaies, tokens...) utilisés pour des cas d'usages servant des objectifs de transition écologique.



Placements et solutions patrimoniales

Produits d'épargne numérique utilisés pour financer des projets bénéfiques pour l'environnement ou liés à des comportements écologiques.



Financement de projet

Plateformes numériques pour lever des capitaux auprès de particuliers, de corporates ou d'investisseurs institutionnels afin de financer de nouveaux projets durables.

Financement participatif (crowdfunding/crowdlending/crowdequity...)



Services de paiement et néo-banques

Systèmes de paiement intégrant des caractéristiques durables dans le cadre de l'expérience de paiement.



Données

Indicateurs extra-financiers

Solutions proposant des indicateurs extra-financiers, pouvant être complétés par un plan d'action.



Traitement de la donnée

Solutions de collecte de données ESG, ou de traitement et d'analyse de données, y compris les notations et indexations des actifs durables.



39% des Fintechs durables françaises sont présentes à l'international

11% des Fintechs ont pour objet la finance verte

(sur la base du recensement de France Fintech 2022)

23% de Femmes CEO dans les Fintechs durables



Vous souhaitez figurer dans la prochaine mise à jour du panorama des Fintechs durables françaises en octobre 2023 ?

Remplissez le formulaire de candidature !

Critères d'éligibilité

- ↳ Un apport significatif à l'industrie financière se traduisant par la nature de la solution (financière ou non-financière)
- ↳ Une contribution à la transition écologique présente dans la majorité de son activité* sur l'un des piliers suivants :
 - Environnemental
 - Social
 - Gouvernance

*« Dans la majorité de son activité » : la définition d'une « Fintech durable » suppose de considérer l'activité de l'entreprise dans son ensemble et non une simple fonctionnalité ou option. Ainsi, une Fintech qui proposerait une option verte/durable ne sera pas considérée comme une Fintech durable.

- ↳ Un caractère innovant lié à :

- la technologie employée
- ou l'usage, par le changement introduit par l'utilisation du produit ou la consommation du service en fonction des besoins.

Critères discriminatoires

- ↳ Siège social basé en France
- ↳ Société immatriculée (la société ne peut pas être en cours de création)
- ↳ Société n'ayant pas réalisé d'exit (pas de rachat ou d'introduction en bourse)

Sont exclues du périmètre du présent Panorama les sociétés de conseil ou bureaux d'études.

CONTACT

Camille Buewaert
Chargée de mission Contenus
c.buewaert@financefortomorrow.com



Avec le soutien de

